



## SOMMAIRE

1. Don du sang
2. Compte-rendu de conseil du 3 Juillet
3. Infos commerce
4. Déclarations de stock
5. Chiens errants
6. Balayage des voiries
7. Pharmacie de garde
8. Infos sur site Taissy.fr
9. Restriction d'eau

### ÉLÉGANCE COIFFURE – 12 rue de Sillery

Pendant la période d'été, le salon sera fermé  
les lundis 21 Juillet, 28 Juillet,  
4 Août, 11 Août et 18 Août.

3

Fermeture pour congés annuels  
du Lundi 11 au Lundi 18 août inclus.

Les imprimés de  
déclarations de stock sont  
disponibles en Mairie.

4

### CHIENS ERRANTS

Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse.

Tout chien errant, avec ou sans collier, pourra être conduit directement en fourrière. Les frais de garde seront à la charge du propriétaire.

Depuis 2009, les chiens susceptibles d'être dangereux sont soumis à une réglementation particulière.

La détention de ce type de chien est subordonnée à la délivrance (sous certaines conditions) d'un permis de détention par le Maire.

5

### BALAYAGE DES VOIRIES PETIT PARCOURS Lundi 21 Juillet 2014

6

Merci de laisser libre d'accès les abords des rues Colbert, de Sillery, de la Paix, rue du Piqueux et les rues du parc d'activités.

1 DON DU SANG VENDREDI 18 Juillet 2014  
De 16 H 00 à 19 h 30 devant les ateliers

### Conseil Municipal du 3 juillet 2014

2

Le conseil a :

- pris connaissance des décisions prises par le maire par délégation en matière de droit de préemption urbain
- procédé à des ouvertures de crédits sur le budget principal
- fixé le prix d'achat du terrain Lo Monaco

Par ailleurs :

#### Bâtiments et Patrimoine

- Visite des bâtiments communaux programmée les 21 et 28 juin : le 21 juin, Caisse des Ecoles, Ecole maternelle et primaire, Atelier, Eglise et le clocher, celle du 28 juin, annulée faute de participants en nombre suffisant. Il est regretté l'absence de réponses au mail pour l'organisation de ces journées.
- Obtention d'une subvention de 319 544 € au taux de 40% sur une dépense subventionnable hors taxe de 798 860 € pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.
- Réunion publique organisée ce mercredi 2 juillet pour la présentation du projet de restructuration de la mairie : contrairement à l'annonce faite dans le public, il est précisé qu'un emprunt de 304 898,03 € (2 000 000 Frs) au taux de 6,2% a été souscrit en 1994 pour la construction de la salle des sports et 3 en 1998 pour la construction du Centre de Conférences et d'Animations, 457 347,05 € (3 000 000 Frs) au taux de 4,50%, 2 de 609 796,07 € (4 000 000 Frs) au taux de 4,20% et 4,36%.
- Réflexion sur la création d'une salle informatique ouverte au public : étude d'opportunité à mener sur l'implantation, le mode de fonctionnement et le financement.

#### Jeunesse et Sports et Vie Associative

- Mise en place des créneaux pour les différentes associations sportives sur les deux salles des sports afin de laisser disponible le gymnase de l'école primaire pour les écoles et les rythmes scolaires. Malgré quelques difficultés, une proposition de planning en concertation avec les associations sera établie pour la fin août.
- En hand-ball, l'équipe féminine a fait le choix de ne pas monter en nationale 3 afin de ne pas compromettre le maintien en pré-nationale de l'équipe masculine.
- Filets pare-ballons terrains de foot : les propriétaires de la nouvelle maison construite près des terrains de foot réclament des protections. En effet, bien que l'environnement de cette construction soit connu lors de l'acquisition, la responsabilité de la collectivité ou du maire pourrait être engagée en cas d'incident. La pose de filets représentant un budget d'environ 10 000 €, le conseil précédent avait reporté sa décision. Le conseil décide d'actualiser les devis de juillet 2013 et de formuler une demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football.

#### Voirie Sécurité et Circulation

Réunie le 23 juin pour aborder les points suivants :

- ♦ Passage piétonnier entre le cimetière et le lotissement « Les Poteaux »
- ♦ Mise en accessibilité des arrêts CITURA par Reims Métropole
- ♦ Relance de l'étude sur la création d'une piste cyclable entre Taissy et Sillery.  
Il est fait remarquer que la piste cyclable vers Cormontreuil semble peu fréquentée.

Prochaine réunion de la commission le 8 septembre.

./...



Une présentation du projet d'extension de la Mairie s'est déroulée en présence d'une cinquantaine de personnes lors de la réunion publique du 2 juillet dernier.

Vous pouvez découvrir le compte-rendu de cette réunion sur le site [www.Taissy.fr](http://www.Taissy.fr) rubrique « la vie communale » - La future Mairie.

Ce compte-rendu est également consultable sur le panneau d'affichage de la Mairie.

8

## RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

Sont interdits sur territoire de la commune les usages de l'eau suivants :

9

- Le lavage des voitures hors installations professionnelles, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires, alimentaires ou techniques)
- Le remplissage des piscines (hors piscines publiques, piscine d'établissement recevant du public et piscines d'hôtels et hors remplissage pour les besoins du chantier des piscines privées en cours de construction) ; la mise à niveau reste autorisée,
- La vidange ou/et le remplissage des plans d'eau
- L'arrosage des pelouses publiques et privées, des espaces sportifs (sauf en cas de manifestations, tournoi,...), ainsi que le nettoyage à grande eau des voies, trottoirs, terrasses et façades, hors besoin de chantiers et impératifs **entre 11 h et 18 h**
- L'arrosage des potagers familiaux et des golfs entre 11 h et 18 h
- L'alimentation en eau des fontaines publiques en circuit ouvert
- Les travaux sur les systèmes d'assainissement des collectivités lorsqu'ils nécessitent une mise hors circuit des ouvrages, sauf en cas d'urgence avec l'accord du service chargé de la police de l'eau.

*Arrêté préfectoral de restriction d'eau affiché dans son intégralité en mairie.*

Le mois de juillet au jardin : des conseils et astuces sur le site internet de [taissy.fr](http://taissy.fr)  
Cliquez sur infos pratiques puis environnement

8



*Suite compte-rendu de conseil .....*

### Information – Communication

- Point sur les actions en cours et commentaires sur le site Internet
  - Présentation de l'évolution du contrat liant la commune avec le prestataire de service
  - Rencontre programmée avec la société IMAGO la première quinzaine d'août
- Prochaine réunion de la commission le 22 septembre.

### Ecole Primaire

Lors du conseil d'école du 23 juin, ont été abordés les points suivants :

- Questionnement sur le maintien de la 6<sup>e</sup> classe à la rentrée prochaine avec 133 élèves (fermeture si 27 élèves/classe après fermeture)
- Souhait de l'augmentation des crédits ouverts par la commune à hauteur de 42 €/enfant pour les fournitures scolaires
- Remerciements à la commune pour sa participation financière, entre autre, pour les transports scolaires
- Renouvellement de la demande pour les tableaux blancs interactifs (T.B.I.), en préalable, régler la question du débit Internet et mise en place d'un groupement de commandes avec Reims Métropole

### Ecole Maternelle

- 79 élèves à la rentrée de septembre 2014 (29 en petite section, 19 moyens et 31 grands)
- Refus du projet de maisonnette en raison des frais induits, dalles amortissantes et vérification annuelle, et la création des passages P.M.R.
- Affectation de l'ATSEM recrutée à la prochaine rentrée sur les rythmes scolaires
- Suggestions du Conseil Municipal Enfants pour la réfection du préau

### Rythmes scolaires

- Bilan des inscriptions : 60 enfants en maternelle sur 79 inscrits nécessitant 6 animateurs, et 100 en primaire sur 133 inscrits soit 8 animateurs.

### Environnement, Cadre de Vie et Développement Durable

- Palmarès des maisons fleuries 2014 : passage du jury le 23 juin
- Visite du jury départemental le mercredi 2 juillet
- La publication des photos sur le site de la commune nécessitera une autorisation écrite des propriétaires.

### Structures Intercommunales

#### Reims Métropole

Les modalités de répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales ont été arrêtées par l'assemblée délibérante. La commune de Taissy sera contributrice à hauteur de 6 463 € et bénéficiaire pour 28 833 €, soit un solde positif de 22 370 €, à comparer au 15 916 € perçu en 2013. Cette évolution confirme la progression d'environ 60% de l'enveloppe entre 2013 et 2014.

Ce fonds, dont la finalité est de réduire les inégalités entre les collectivités territoriales par une péréquation horizontale, est passé de 150 M d'€ en 2012, à 350 M d'€ en 2013, 570 M d'€ en 2014, 780 d'€ en 2015, pour atteindre 2% des ressources fiscales communales et intercommunales en 2016 soit un peu plus de 1 Milliard d'€.

Le montant de la dotation de solidarité communautaire nécessitera une délibération spécifique de l'assemblée. Cette dotation reste un des leviers de manœuvre de Reims Métropole.

L'assemblée communautaire a également acté :

- L'abandon de la cité du patrimoine
- La réflexion d'actions sur les transports en commun pour améliorer la qualité de l'air lors de pic de pollution.